

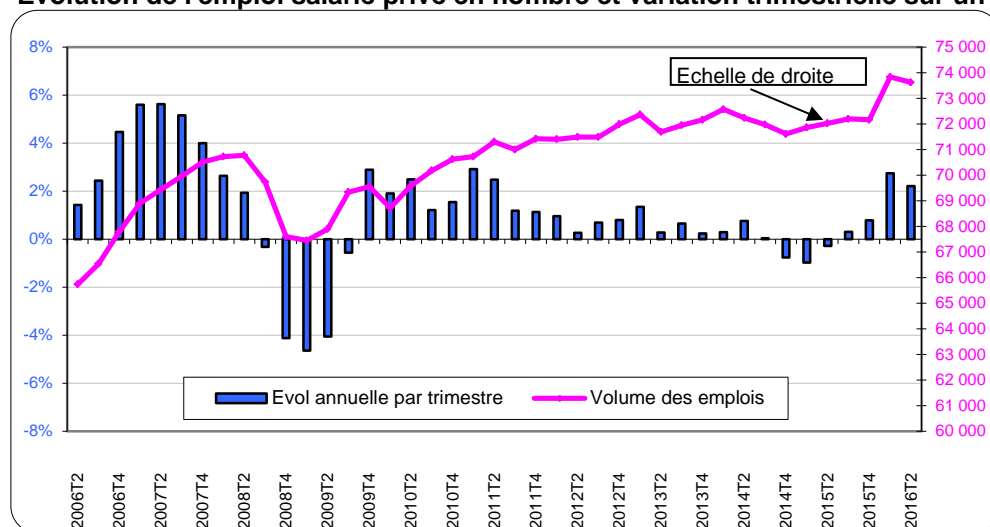
EMPLOI - MARCHÉ DU TRAVAIL

Deuxième trimestre 2016

Au deuxième trimestre 2016, l'emploi salarié privé augmente sur un an de 2,2% en Guadeloupe (il a augmenté de 2,7% au premier trimestre 2016). Le nombre de contrats signés en intérim augmente de 95,6% et celui du volume d'emploi correspondant augmente de 44,2% (Equivalent Emplois Temps Plein (EETP)). Les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) augmentent de 5,9% par rapport au deuxième trimestre 2015. Le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi est en hausse de 26,4% sur un an. Le nombre d'offres durables (6 mois et plus) est en hausse de 29,8% et le nombre d'offres non durables (durée inférieure à 6 mois) augmente de 15,1%. Au deuxième trimestre 2016, 452 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi (+32,6% sur un an). Le nombre de ruptures conventionnelles homologuées par la Dieccte Guadeloupe atteint 502 sur le trimestre (-3,3% sur un an). La demande d'emploi de catégorie A diminue de 3,5% sur un an à 60 590 inscrits. Pour les plus jeunes (les moins de 25 ans), il y a une baisse de 8,3%. Pour les plus âgés (50 ans et plus), la hausse atteint 3,1%.

Avertissement : Toutes les évolutions sont mesurées en glissement annuel (comparaison d'un trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente). Remarque : les chiffres concernant l'emploi sont susceptibles d'être modifiés.

Evolution de l'emploi salarié privé en nombre et variation trimestrielle sur un an (cvs)



Source : ACOSS-CGSS

Au deuxième trimestre 2016, le secteur privé emploie 73 615 salariés en Guadeloupe en données corrigées des variations saisonnières (cvs). L'emploi salarié privé augmente de 2,2% sur un an. Il a connu une hausse de 2,7% au premier trimestre 2016 (chiffre révisé). Depuis le troisième trimestre 2011, la croissance des effectifs, bien que globalement positive, est très modérée et reste très en-deça de celle observée en 2010-2011, après le creux de 2009. Les chiffres des deux premiers trimestres 2016 tranchent avec cette

Note de lecture :
Echelle de droite : courbe en niveau (trimestriel),
Echelle de gauche : Evolution trimestrielle en glissement annuel.

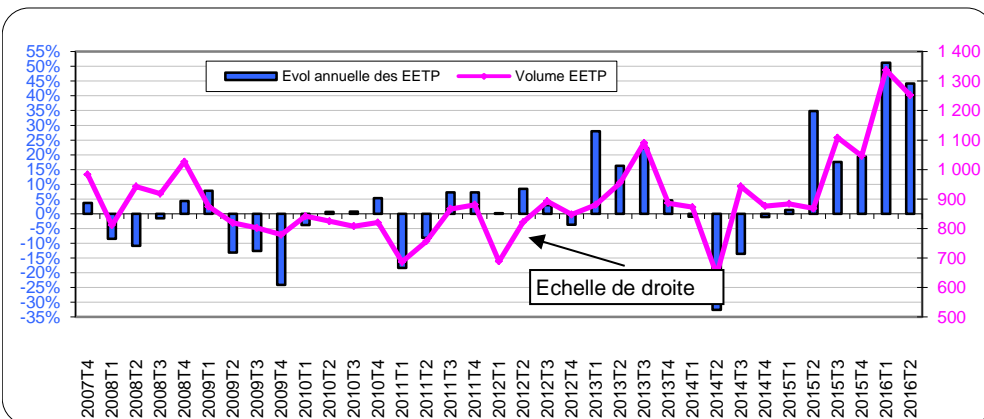
Emploi salarié privé et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

Secteurs d'activités (NACE 17)	2016T2	2016T2	2016T1	2015T4	2015T3
AZ : Agriculture	1 639	2,3%	6,0%	3,6%	0,5%
C1-DE : Total industrie	8 178	1,2%	0,8%	-1,1%	-1,9%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 755	2,0%	3,9%	-0,5%	-1,0%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
C3 : Fabrication d'équip. électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	210	-0,4%	6,8%	-5,0%	-1,5%
C4 : Fabrication de matériels de transport	29	80,2%	63,0%	-18,2%	-12,9%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	2 933	-1,3%	0,1%	0,8%	-0,8%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 251	3,2%	-2,9%	-3,8%	-4,5%
FZ : Construction	5 941	3,2%	5,4%	2,3%	1,1%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	14 305	1,5%	1,9%	0,6%	0,7%
HZ-RU : Total Autres services	43 552	2,5%	2,9%	0,8%	0,5%
HZ : Transports et entreposage	5 522	-1,5%	1,4%	1,0%	2,9%
IZ : Hébergement et restauration	4 586	9,9%	3,7%	1,9%	-0,1%
JZ : Information et communication	2 115	-5,0%	-2,0%	-1,7%	-1,2%
KZ : Activités financières et d'assurance	3 335	2,9%	2,8%	0,0%	-2,2%
LZ : Activités immobilières	656	-1,6%	-0,5%	1,5%	-0,4%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	10 684	1,6%	-0,2%	-0,2%	0,6%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	12 237	4,6%	7,5%	3,4%	0,1%
RU : Autres activités de services	4 417	1,8%	2,9%	-3,0%	2,4%
Ensemble des secteurs	73 615	2,2%	2,7%	0,8%	0,3%

Source : ACOSS-CGSS - Note de lecture : les évolutions trimestrielles en glissement annuel en vert > 0, en rouge < 0 et en noir = 0

Au deuxième trimestre 2016, l'agriculture, l'industrie, la construction, le commerce et les services voient tous leurs effectifs augmenter sur un an. L'agriculture augmente de 2,3%. L'industrie est en hausse de 1,2%. Certains secteurs industriels sont en hausse, en particulier les industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (+3,2%) et la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (+2,0 %). La construction est en hausse de 3,2%, le commerce progresse quant à lui de 1,5 % sur un an. Concernant les services, certains secteurs voient leurs effectifs salariés augmenter : hébergement et restauration (+9,9%), administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (+4,6%). D'autres services sont en baisse à l'image du secteur information et communication (-5,0%). Remarque : certains secteurs à faibles effectifs peuvent présenter des évolutions fortes d'un trimestre à l'autre et non significatives (exemple fabrication de matériels de transport).

Intérim : évolution de l'Equivalent Emplois Temps Plein (EETP) (brut)



Source : Dares, traitement ESE - Remarque : les données ont été lissées en 2009 et 2010 pour tenir compte des effets de la crise de 2009 et de son contrecoup en 2010. De trop fortes évolutions sur 2009-2010 rendaient le graphique illisible et les petites évolutions ne se voyaient pas.

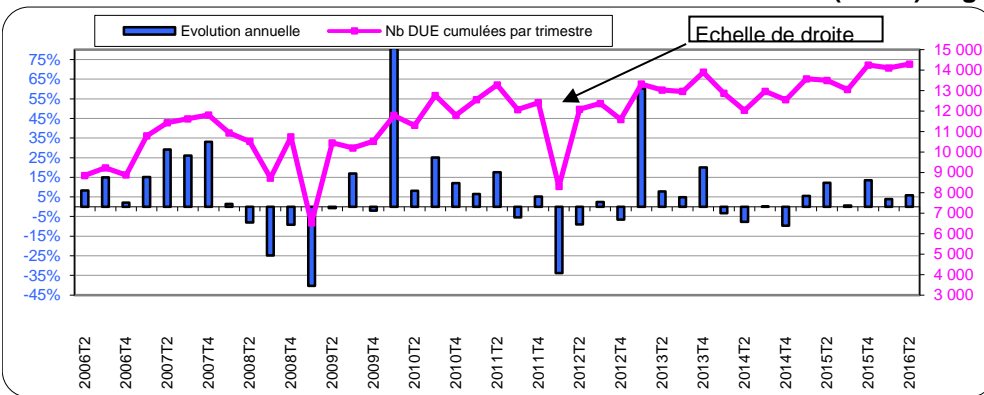
Au deuxième trimestre 2016, 9 643 contrats d'intérim ont été signés en Guadeloupe, ce qui représente 1 252 Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP). Le nombre de missions d'intérim augmente de 95,6% au deuxième trimestre sur un an après +94,2% au premier trimestre 2016. L'Equivalent Emplois à Temps Plein augmente de 44,2% (+51,2% au premier trimestre 2016 sur un an). La durée moyenne des missions achevées s'élève à 1,7 semaine sur le trimestre (1,5 semaine au premier trimestre 2016).

L'intérim sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2016T2	2016T2	2016T1	2015T4	2015T3
Nbre de contrats d'intérim	9 643	95,6%	94,2%	50,4%	49,0%
EETP	1 252	44,2%	51,2%	19,4%	17,5%

Source : Dares, traitement ESE

Evolution trimestrielle des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) et glissement annuel (cvs)



Source : ACOSS-CGSS

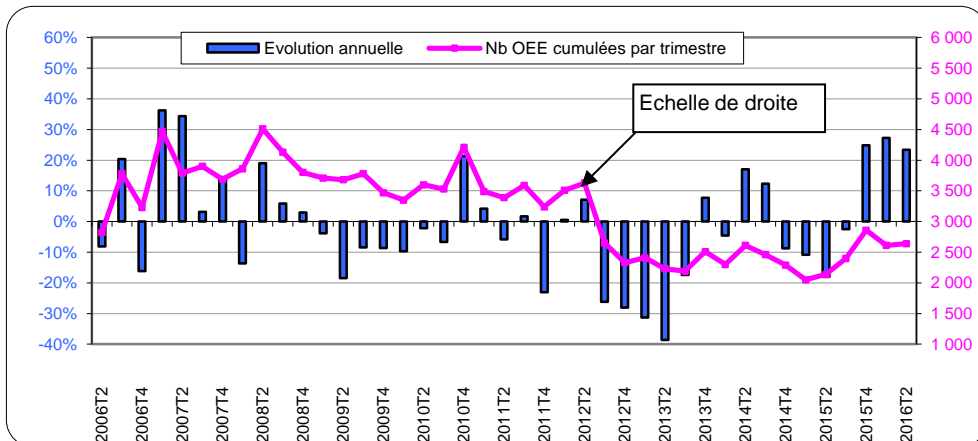
Au deuxième trimestre 2016, les employeurs ont transmis 14 296 Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), soit une hausse de 5,9 % sur un an. Les DPAE longues (durée d'embauche supérieure à un mois) représentent 46,2% des DPAE et sont en hausse de 8,3% au deuxième trimestre 2016. Elles étaient en hausse de 4,6% au premier trimestre 2016 sur un an. Les DPAE courtes (durée d'embauche inférieure à un mois) représentent 53,85% des DPAE et sont en hausse de 3,9% (hausse de 3,3% au premier trimestre 2016, chiffre révisé).

Nombre de Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2016T2	2016T2	2016T1	2015T4	2015T3
DPAE Longues	6 599	8,3%	4,6%	19,7%	0,9%
dont CDD (plus d'un mois)	4 278	9,1%	8,7%	10,9%	0,6%
dont CDI	2 321	6,8%	-2,7%	37,4%	1,3%
DPAE courtes (mois d'un mois)	7 696	3,9%	3,3%	8,6%	0,5%
Moins de 20 salariés	6 505	12,0%	13,4%	13,4%	0,6%
20 salariés et plus	7 790	1,3%	-3,1%	13,6%	0,8%
Total DPAE (hors intérim)	14 296	5,9%	3,9%	13,5%	0,7%

Les intentions d'embauche dans les établissements de 20 salariés et plus enregistrent une hausse de 1,3 % au deuxième trimestre 2016. Dans les établissements de moins de 20 salariés, le nombre de DPAE augmente de 12,0 %.

Evolution des offres d'emploi collectées par trimestre et glissement annuel (cvs)



Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Source : ACOSS-CGSS

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi sont en hausse de 26,4% au deuxième trimestre 2016 sur un an (+27,6% au premier trimestre). Pendant cette période, 2 640 offres d'emploi ont été collectées par Pôle emploi. Les offres durables (6 mois et plus) sont en hausse de 29,8% (+65,5% au premier trimestre). Les offres non durables (durée inférieure à 6 mois) augmentent de 15,1% (baisse de 19,6% au premier trimestre sur un an).

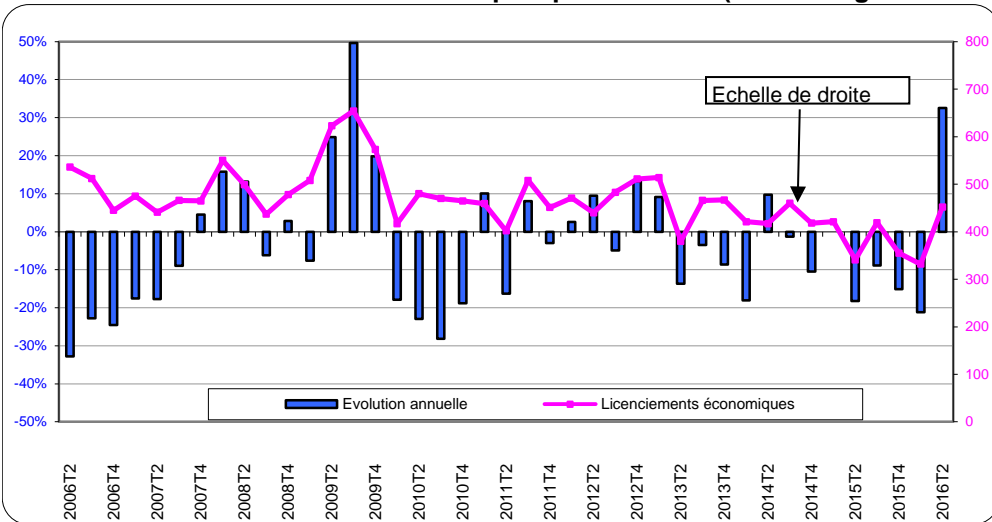
Les offres d'emploi sur le trimestre et évolution trimestrielle sur un an (cvs)

	2016T2	2016T2	2016T1	2015T4	2015T3
offres durables	1 570	29,8%	65,5%	28,7%	4,9%
offres non durables	1 070	15,1%	-19,6%	21,1%	-12,5%
Ensemble	2 640	26,4%	27,6%	24,9%	-2,4%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Depuis fin 2008, l'évolution des offres d'emploi est plutôt négative après une période 2006-2008 plus favorable. On assiste à une reprise depuis le quatrième trimestre 2015.

Evolution des licenciements économiques par trimestre (niveau et glissement annuel) (Brut)



Au deuxième trimestre 2016, 452 licenciements économiques ont été comptabilisés par Pôle emploi. Ce nombre augmente de 32,6% par rapport au deuxième trimestre 2015. Le niveau des licenciements économiques enregistre une remontée au deuxième trimestre 2016 (sur un an). Il reste néanmoins moins élevé depuis le deuxième trimestre de l'année 2013 qu'il ne l'était pendant la période précédente, de fin 2011 à début 2013.

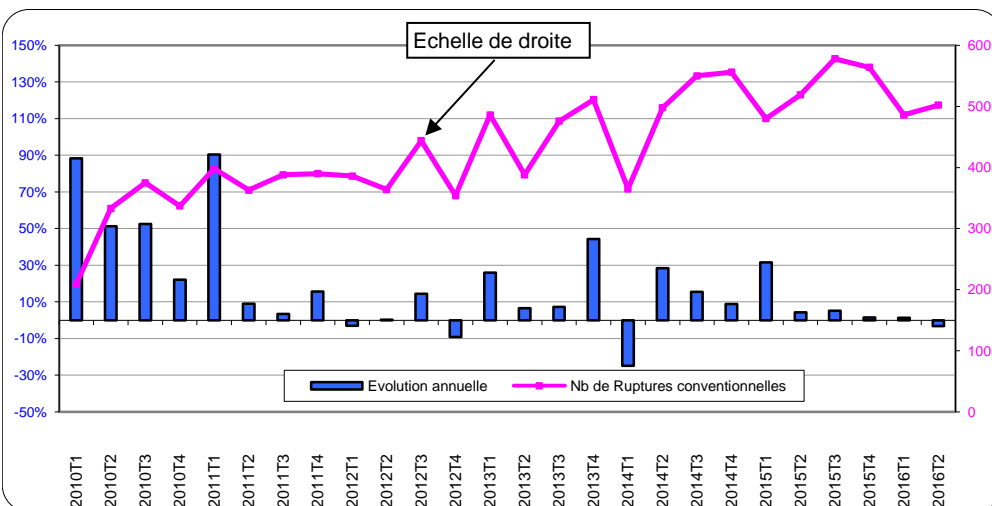
Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Licenciements économiques sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2016T2	2016T2	2015T4	2015T4	2015T3
Nombre licenciements éco	452	32,6%	-21,1%	-15,1%	-8,9%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Evolution des ruptures conventionnelles par trimestre (niveau et glissement annuel) - (Brut)



Au deuxième trimestre 2016, 502 ruptures conventionnelles ont été homologuées par la Direccte de Guadeloupe. Ce nombre diminue de 3,3% par rapport au deuxième trimestre 2015 où 519 ruptures avaient été homologuées. Au premier trimestre 2016, le nombre de ruptures était en hausse de 1,3% (rapporté au premier trimestre 2015). Le flux des ruptures conventionnelles a connu une progression forte et régulière dans la foulée de la création de cette mesure en septembre 2008. Les évolutions ont d'abord été très fortes et sont nettement moindres depuis juin 2011 même si elles peuvent être encore très marquées à l'occasion. Depuis mi-2012, le nombre de ruptures conventionnelles a eu tendance à augmenter.

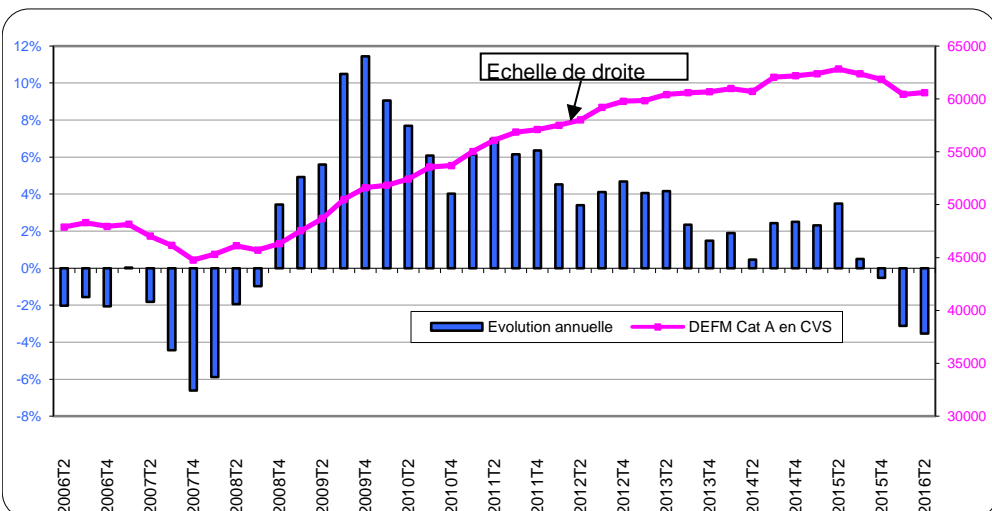
Source : Direccte Guadeloupe, traitement ESE

Ruptures conventionnelles sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (brut)

	2016T2	2016T2	2016T1	2015T4	2015T3
Nombre de ruptures	502	-3,3%	1,3%	1,4%	5,1%

Source : Direccte Guadeloupe, traitement ESE l'information manquante sur les salariés protégés au t2 2016 minore peut-être les chiffres de quelques unités

Evolution de la Demande d'emploi en fin de mois à Pôle emploi (cvs)



Au deuxième trimestre 2016, 60 590 Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (cvs). Ce nombre diminue de 3,5% par rapport au deuxième trimestre 2015. Au premier trimestre 2016, la baisse atteignait 3,1% (rapportée au premier trimestre 2014). A partir de fin 2008, la croissance de la DEFM est nettement supérieure à zéro, ce qui se traduit par une forte hausse de la DEFM en niveau. Les hausses trimestrielles en pourcentage ont néanmoins eu tendance à ralentir depuis "leurs plus hauts" autour de 12,0% au premier trimestre 2010. Depuis le troisième trimestre 2015, la demande d'emploi fléchit.

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

La DEFM catégorie A sur le trimestre et évolution trimestrielle en glissement annuel (cvs)

	2016T2	2016T2	2016T1	2015T4	2015T3
Hommes	26 610	-2,8%	-2,0%	-0,3%	1,4%
Femmes	33 980	-4,1%	-4,0%	-0,7%	-0,2%
Moins 25 ans	7 030	-8,3%	-13,6%	-8,2%	-4,1%
25 à 49 ans	35 800	-5,6%	-4,9%	-2,9%	-2,4%
50 ans et +	17 760	3,1%	5,6%	8,7%	9,6%
Ensemble	60 590	-3,5%	-3,1%	-0,5%	0,5%

Source : Dares STMT, Pôle emploi, traitement ESE

Au deuxième trimestre 2016, le nombre de jeunes de moins de 25 ans, est en baisse de 8,3% par rapport au même trimestre de 2015. Pour les plus âgés (50 ans et plus), l'augmentation sur un an atteint 3,1 % au deuxième trimestre 2016 et valait 5,6% au premier trimestre 2016 (en évolution sur un an).

Définitions

Emploi

Les employeurs du régime général déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) sur lesquels ils portent leurs effectifs salariés. Cette déclaration est mensuelle si leur effectif est supérieur à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil. L'effectif salarié Urssaf est un effectif en fin de trimestre ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss. Le champ "Privé" couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les activités agricoles sont prises en compte de façon marginale en France hexagonale, où elles relèvent de la compétence de la Mutualité sociale agricole (MSA). Par contre, le dénombrement des salariés agricoles est exhaustif dans les DOM, car les CGSS y assurent les missions des caisses de la MSA.

Intérim

Chaque mois depuis 1995, les agences de travail temporaire transmettent à Pôle emploi un relevé des missions d'intérim réalisées. La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois, le trimestre ou l'année et calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées au cours de la période (mois, trimestre, année).

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année.

Déclaration Préalable à l'embauche (DPAE)

- La DPAE permet à l'employeur d'effectuer l'ensemble des formalités obligatoires liées à l'embauche. La DPAE est remplie par l'employeur et adressée à la CGSS (quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail) au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. C'est une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme.

- Le champ couvert : Ces données utilisées concernent l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim) et le secteur public (agents non fonctionnaires).

- Définition : Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Rupture conventionnelle

C'est une procédure qui permet à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie. Cette rupture résulte d'une convention signée par les parties au contrat, c'est-à-dire l'employeur et le salarié.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de GUADELOUPE

Direction : Rue des Archives, Bisdary – 97113 GOURBEYRE
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.80.50.00

Courriel : 971.statistiques@dieccte.gouv.fr
Site internet : www.guadeloupe.dieccte.gouv.fr

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud, Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint-Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot - Saint-Martin
Téléphone : 05.90.29.02.25, Télécopie : 05.90.29.18.73

Bureau de Basse-Terre

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard
97100 Basse-Terre
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.81.60.05

Bureau des Abymes – Dothémare

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoir-Dothémare
97139 Les Abymes
Téléphone : 05.90.80.50.50 Télécopie : 05.90.90.28.95

Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe (CGSS)

Direction du recouvrement

Quartier de l'Hôtel de ville
BP 486
97159 Pointe à Pitre cedex
Téléphone : 05.90.90.57.09
Courriel : stats.cgssdom@urssaf.fr

Directeurs de publication : Louis Mazari & Henri Yacou
Réalisation Dieccte/service ESE (Charly Darmalingon & Roman Janik)

Date de publication : octobre 2016

